

LA SOCIETE TRANSROUTE

Une entreprise a une flotte de 15 camions dont les caractéristiques techniques, économiques et financières sont les suivantes :

Coût d'achat HT d'un camion: 350 000 €

Valeur vénale au terme :

- d'un an: 200 000 €
- de 2 ans 130 000€
- de 3 ans 90 000€
- de 4 ans 50 000€
- de 5 ans 10 000€

Durée d'amortissement comptable : 5 ans *linéaire*

Dépenses annuelles de fonctionnement: 160 000 €

Dépenses de maintenance cumulées sur:

- 1 an: 120 000
- 2 ans : 260 000
- 3 ans : 480 000
- 4 ans: 720 000
- 5ans: 950 000

Kilométrage annuel parcouru : *constant, 100 000 km*

Capacité de transport d'un camion : 10 tonnes

Taux moyen d'utilisation de la capacité de production : 60 % *en moyenne par km parcouru.*

Recettes annuelles d'un camion : *elles sont liées au nombre de tonnes/kilomètre facturées et au prix de facturation adopté par tonne /km.*

Rentabilité exigée des capitaux investis (rentabilité actuarielle après IS) : 15%

Structure de financement du parc de camions :

- 60% du prix d'achat des camions par capitaux propres

- 40 % du prix d'achat des camions par un emprunt à 6 % remboursable in fine au terme des 3 ans.

Il vous est demandé de réaliser une étude portant sur la **politique de renouvellement de la flotte de camions**, sur la **tarification à adopter** compte tenu des normes de rentabilité requises par l'entreprise, et sur la **rentabilité financière attendue**, compte tenu de la structure de financement adoptée.

Vous conduirez cette étude en trois temps.

I - Déterminez la durée optimale d'utilisation des camions (après IS et actualisation des flux financiers à 10 %). Les flux de trésorerie sont considérés comme disponibles en fin d'année.

II - Déterminez la facturation à adopter par le transporteur par tonne/km parcouru si l'on souhaite réaliser, sur une durée d'utilisation de 3 ans, une rentabilité économique nette actuarielle de 15 % des capitaux investis (le tarif à adopter sera constant sur les 3 années d'exploitation).

III - Calculez quelle sera la rentabilité financière nette après I.S des capitaux propres, le financement étant assuré à 40 % du prix d'achat des camions par un emprunt à 6 % remboursable in fine au terme des 3 ans.